Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 59 (1933)

Heft: 24

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

59e année 25 novembre 1933 N° 24

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédaction : H. Demierre et J. Peitrequin, ingénieurs.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Les turbines de l'usine hydro-électrique de Kembs*, par M. J. Virchaux, ingénieur, à Genève. — *Chauffage électrique des bâtiments par accumulation centrale.* — *Un nomogramme pour la formule de Strickler.* — Chronique : *Un exemple d'organisation de la production d'énergie électrique.* — *Fabrication du gaz d'éclairage au moyen d'énergie électrique.* — *Les tunnels sous l'Escaut.* — *La Suisse... notre meilleur client.* — *Des « prix ».* — *A propos du nouveau gazomètre de Lausanne.* — Sociétés : *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — Bibliographie. — Carnet des concours.

Les turbines de l'usine hydro-électrique de Kembs

par M. J. VIRCHAUX, ingénieur à Genève.

L'usine hydro-électrique de Kembs, construite par la société « L'Energie électrique du Rhin », de Mulhouse, est située en Alsace, sur la rive gauche du Rhin. Le canal qui l'alimente, et qui est utilisé aussi pour la navigation, a été dimensionné pour un débit normal de 850 m³/sec ; il dépasse, par ses dimensions, les plus grands ouvrages similaires exécutés à ce jour, y compris le canal de Suez et celui de Panama, car il mesure 80 m de largeur au plafond et 152 m au plan d'eau, avec une profondeur moyenne de 12 m. Il prend naissance sur le fleuve, à 7 km en aval de Bâle et à 500 m en amont du barrage mobile qui relève le plan d'eau d'environ 9 m (voir fig. 2).

A l'extrémité aval du canal se trouvent le bâtiment des turbines ainsi que les deux écluses de 100 et 185 m de longueur, servant à la navigation. La chute créée par ces ouvrages est, au maximum, de 16,50 m, correspondant à un débit légèrement inférieur au débit normal de 850 m³/sec utilisé avec une chute de 15 m. A la sortie des turbines, l'eau est reprise par un canal d'évacuation qui, se joignant à celui venant des écluses, se jette dans le Rhin, à 750 m en aval. Lorsque la construction du second tronçon du grand canal d'Alsace sera entreprise, l'évacuation sur le Rhin sera supprimée et la tête du canal de fuite actuel formera l'amorce du canal d'amenée de la deuxième chute, à l'aval de celle de Kembs.

Si le débit minimum du Rhin peut descendre au-dessous

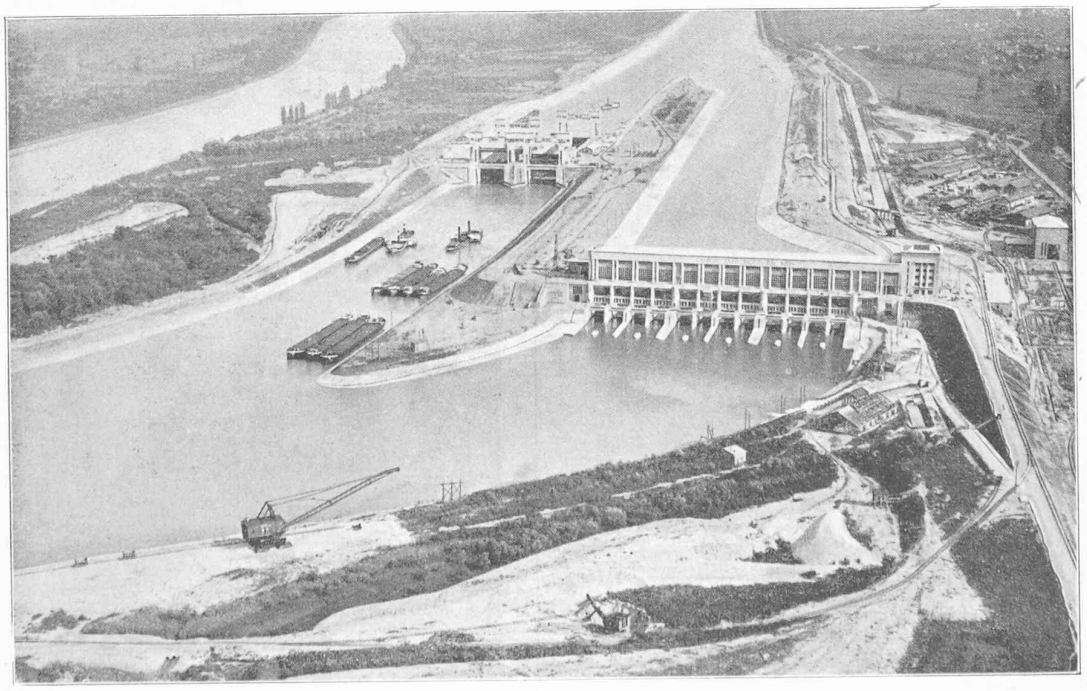

Fig. 1. — Vue à vol d'oiseau des ouvrages de Kembs.